

TOXICITÉ DES ALCOLS DUE A LA
SOPHISTICATION

L'effet meurtrier des alcools toxiques peut être décuplé par les substances que la sophistication y ajoute, soit pour en masquer ou en modifier le goût, soit pour leur donner un arôme quelconque.

Quelques alcools renferment de l'acide sulfurique provenant de leur fabrication et que les distillateurs ont bien soin de leur laisser, parce que cet acide donne aux eaux-de-vie un certain montant très recherché d'un grand nombre de consommateurs.

Le bouquet des eaux-de-vie est fréquemment constitué par une mixture des plus complète, une horrible drogue. On fait un mélange d'huile de ricin, de beurre, d'huile de coco et autres matières grasses. On traite le tout par l'acide nitrique, et ces matières sont aussi transformées en acides propylique, amylique, pélagonique, etc. On éthérise ensuite avec un mélange nouveau d'alcool méthylique, éthylique et amylique.

Il suffit de cent à cent cinquante grammes de ce produit pour parfumer une pipe de mille hectolitres, mais en revanche, une injection hypodermique de un centigramme faite avec ce bouquet à un chien de Terre-Neuve, tue cet animal en onze minutes.

L'essence de cognac, qui sert à masquer le mauvais goût de certaines eaux-de-vie et à les frauder, est obtenue avec un mélange d'essences de fruits artificielles. Elles se composent d'une dizaine d'éthers connus en chimie organique et parmi lesquels nous citerons les éthers amyloformique, amyloacétique et butyroamylique, qui sont les plus fréquemment employés à cause de l'odeur de fruits qu'ils possèdent. Quel-

quefois on y ajoute du butyrate d'éthyle et de l'acétate de capryle qui communiquent au mélange l'odeur d'ananas et le parfum de la fraise. L'essence de coing est obtenue au moyen du pélagonate d'éthyle auquel on ajoute de l'éther ananthylique et de l'éther pélagonique. Certains rhums provenant de la distillation des sucres de canne, sont dédoublés avec des alcools de mauvais goût et on leur donne ensuite leur bouquet avec une substance connue sous le nom de méthylal.

Pour produire artificiellement le bouquet des eaux-de-vie ordinaires on leur ajoute outre de l'acide sulfurique, de l'ammoniaque, de l'acétate d'ammoniaque et aussi du savon. Faisons remarquer que l'acétate d'ammoniaque, souvent employé en médecine, est un diurétique et un diaphorétique. Il peut provoquer une sécrétion exagérée de l'urine et de la sueur. Outre les substances nuisibles ajoutées intentionnellement aux alcools d'industrie, ceux-ci peuvent encore renfermer des sels de cuivre et de plomb, provenant soit de leur conservation dans des estagnons de cuivre étamés anciennement ou attaqués par l'acide acétique qui s'est formée au sein du liquide, soit de la négligence avec laquelle certains fabricants entretiennent les appareils distillatoires, soit enfin de l'emploi de serpentins construits avec un alliage de plomb et d'étain.

La coloration artificielle des eaux-de-vie se fait aussi quelquefois dans le commerce et cela à l'aide du caramel, du cachou, du broa de noix, associés à d'autres matières astingentes ou aromatiques. Chaque débitant possède une recette particulière pour fabriquer ce qu'il appelle sa sauce.

L'usage prolongé et immodéré de ces substances finit par devenir très préjudiciable à la santé. En effet, quelques-unes de ces substances sont usitées en